

2012

**MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – MAI 2017
VERSION 1.1**

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui entreprennent une résidence à compter du 1^{er} juillet 2012.

DÉFINITION

Le radio-oncologue est un médecin spécialisé qui a acquis une forte expertise du diagnostic et des soins aux patients porteurs d'une affection maligne. Il s'appuie sur les données probantes et assume la responsabilité de recommander, prescrire et surveiller l'usage thérapeutique approprié des rayonnements ionisants. Il œuvre étroitement à l'élaboration et à l'exécution du plan de prise en charge des patients atteints d'un cancer. L'exécution de ces tâches par un expert compétent et dans le plus grand respect de l'éthique permet l'amélioration de la qualité de vie ou la survie des patients atteints d'un cancer, ce qui à son tour est bénéfique pour la famille, la société et le système de santé.

BUTS

Au terme de sa formation, le résident doit être compétent en radio-oncologie et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la spécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche.

Le spécialiste de la radio-oncologie doit avoir acquis les compétences cliniques indispensables à l'oncologie et maîtriser les connaissances techniques nécessaires à l'utilisation des rayonnements à des fins thérapeutiques. Le radio-oncologue doit avoir acquis des connaissances approfondies des sciences indispensables à l'appréciation des affections malignes et à l'utilisation thérapeutique des rayonnements et d'autres modalités de traitement. L'acquisition des habiletés cliniques, l'évaluation et la gestion des patients hospitalisés passent par la prise de responsabilité visant le soin à la fois des patients hospitalisés et des patients ambulatoires, et il doit être habilité à planifier et à mettre en œuvre les traitements de radiothérapie externe, d'insertion d'implants radioactifs intracavitaires ou interstitiels et l'administration systématique de radio-isotopes.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et d'éthique.

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

COMPÉTENCES EN RADIO-ONCOLOGIE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Définition :

Comme *experts médicaux*, les radio-oncologues jouent tous les rôles CanMEDS et mettent en œuvre leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients

- 1.1. Donner une consultation de manière efficace, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé
 - 1.1.1. Fournir un avis d'expert concernant l'utilisation thérapeutique des rayonnements ionisants chez un patient, y compris la façon de les intégrer à diverses autres modalités de traitement
- 1.2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à la radio-oncologie
- 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans le cadre des soins aux patients et y répondre de la façon appropriée
- 1.4. Accorder des priorités efficaces et appropriées à leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes
- 1.5. Prodiger des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
- 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
- 1.7. Fournir son expertise médicale autre que dans les soins aux patients, notamment à titre d'experts devant les tribunaux ou de conseillers aux gouvernements

2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes convenant à la radio-oncologie

- 2.1. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques, sociocomportementales et biomédicales fondamentales pertinentes à la radio-oncologie, y compris, mais sans y être limité :
 - 2.1.1. Histoire naturelle d'une vaste gamme d'affections malignes, en outre l'étiologie, la pathologie, les dimensions moléculaires de ces affections et les mesures préventives
 - 2.1.2. Histoire naturelle et pathologie des affections bénignes qui peuvent être traitées par la radiothérapie
 - 2.1.3. Anatomie des tissus sains et des tumeurs, y compris leur diagnostic guidé par l'imagerie
 - 2.1.4. Radiophysique
 - 2.1.5. Radiobiologie
 - 2.1.6. Caractères histopathologiques des tissus sains, liés à l'exposition aux rayonnements
 - 2.1.7. Principes de la radioprotection et leur application à la sécurité des patients, du personnel de soins de santé et du grand public
 - 2.1.8. Le rôle et l'offre de participation aux essais cliniques comme option thérapeutique dans des situations appropriées
- 2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS qui sont pertinentes à la radio-oncologie
- 2.3. Appliquer les connaissances acquises de longue date en tant qu'érudit pour mettre en œuvre un programme personnel en vue de rester à jour et d'améliorer ses compétences professionnelles
- 2.4. Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients en radio-oncologie en intégrant les meilleures données probantes disponibles et les pratiques exemplaires

3. Effectuer une évaluation complète et appropriée d'un patient

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Réunir des antécédents pertinents de façon concise et exacte compte tenu du contexte et des préférences du patient aux fins de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, du diagnostic ou du traitement
- 3.3. Procéder à un examen physique précis, pertinent et exact aux fins de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, du diagnostic ou du traitement
- 3.4. Choisir des méthodes d'investigation appropriées sur le plan médical en exploitant efficacement les ressources et conformément à l'éthique

- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de solution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement
 - 3.5.1. Savoir prendre en charge, de façon autonome, les soins des patients ambulatoires et hospitalisés en tout ce qui touche la radio-oncologie, notamment les investigations, le diagnostic, la planification du traitement, la supervision de l'utilisation thérapeutique des rayonnements et la continuité des soins aux patients irradiés et/ou sous traitement pour une affection maligne
 - 3.5.2. Reconnaître et traiter efficacement les urgences oncologiques

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement efficace en collaboration avec le patient et les membres de sa famille
 - 4.1.1. Fonder la prise en charge du patient sur ses connaissances des résultats des diverses méthodes de traitement, et en outre, l'interprétation des essais cliniques et l'analyse statistique
 - 4.1.2. Savoir planifier et exécuter de façon compétente un traitement par les rayonnements, notamment (mais sans s'y limiter) :
 - 4.1.2.1. Intégrer les connaissances issues de l'imagerie et d'examen cliniques pertinents pour déterminer le volume des tissus qu'il faut traiter et les tissus qu'il faut épargner
 - 4.1.2.2. Utiliser efficacement des appareils de simulation des traitements
 - 4.1.2.3. Communiquer avec le personnel de radiophysique et de radiothérapie responsable de la planification
 - 4.1.2.4. Être apte à préparer et à interpréter les plans de traitement par les rayonnements
 - 4.1.2.5. Connaître tous les types courants d'appareils de radiothérapie externe, les techniques d'irradiation intracavitaire et interstitielle, et le recours aux radio-isotopes à des fins thérapeutiques
- 4.2. Faire la preuve d'une application rapide et appropriée d'interventions préventives et thérapeutiques ayant trait à la radio-oncologie
 - 4.2.1. Passer en revue les indications et les complications des diverses modalités de traitement utilisées seules ou en association, dans la prise en charge des patients, et en outre l'appréciation des effets curatifs ou palliatifs de divers types de traitements, notamment (mais sans s'y limiter) :
 - 4.2.1.1. La chirurgie
 - 4.2.1.2. La chimiothérapie cytotoxique
 - 4.2.1.3. La thérapie hormonale
 - 4.2.1.4. L'immunothérapie et les thérapies ciblées

- 4.2.1.5. La gestion de la douleur et des symptômes
- 4.2.2. Planifier, prescrire et gérer un traitement de radiothérapie dans un cas de tumeurs superficielles et de tumeurs profondes
 - 4.2.2.1. Planifier, prescrire et gérer les traitements de radiothérapie externe, y compris la planification inverse de la radiothérapie par modulation d'intensité (IMRT), les traitements de radiothérapie stéréotaxique pour les tissus intracrâniens et la radiothérapie stéréotaxique corporelle (SBRT) au poumon
 - 4.2.2.1.1. Passer en revue la prise en charge des urgences et des complications liées au traitement
 - 4.2.2.1.2. Démontrer une compréhension des interventions, de l'immobilisation, du processus de détermination des volumes et de la posologie pour la radiothérapie stéréotaxique corporelle (SBRT) destinée à d'autres sièges que le poumon
 - 4.2.2.2. Planifier, prescrire et gérer les interventions par curiethérapie, notamment au col, à l'endomètre et à la prostate
 - 4.2.2.2.1. Démontrer la prise en charge d'autres sièges de la maladie pouvant être traités par la curiethérapie
 - 4.2.2.2.2. Passer en revue la prise en charge des urgences et des complications liées à cette thérapie
 - 4.2.2.3. Décrire la prise en charge de maladies néoplasiques par l'administration systémique de radio-isotopes
 - 4.2.2.3.1. Passer en revue la prise en charge des urgences et des complications liées à cette thérapie
- 4.3. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé et bien documenté indispensable au traitement
- 4.4. S'assurer que les patients reçoivent des soins de santé pour les cas de comorbidité associée et des soins de fin de vie appropriés, notamment en aidant les patients et les familles à accéder aux ressources communautaires pertinentes
- 4.5. Reconnaître l'occasion et démontrer la capacité d'offrir la participation à un essai clinique comme option thérapeutique de manière appropriée et éthique

5. Utiliser les techniques d'intervention diagnostiques et thérapeutiques, de façon compétente et appropriée

- 5.1. Démontrer l'utilisation et l'interprétation efficaces, appropriées et opportunes des interventions diagnostiques pertinentes à la radio-oncologie, notamment (mais sans s'y limiter) :
 - 5.1.1. Endoscopies oto-rhino-laryngologiques

5.1.2. Examens gynécologiques

- 5.2. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions thérapeutiques pertinentes à la radio-oncologie conformément à 4.2.2
- 5.3. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé nécessaire et dûment documenté en vue des interventions
- 5.4. Documenter et décrire les interventions pratiquées et leur résultat
- 5.5. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de leur expertise

- 6.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
- 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de manière appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins prodigués aux patients
- 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour un patient et les membres de sa famille

Communicateur

Définition :

Comme *communicateurs*, les radio-oncologues facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Établir avec les patients et les membres de leur famille un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique

- 1.1. Reconnaître qu'une bonne communication est une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement recommandé et l'amélioration des résultats cliniques
- 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
- 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant le patient, de sa vie privée et de son autonomie
- 1.4. Écouter efficacement
- 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré

2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels

- 2.1. Réunir de l'information sur une maladie et sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
 - 2.1.1. Passer en revue l'incidence de facteurs tels l'âge, l'appartenance sexuelle, les handicaps, les antécédents ethnoculturels, le soutien social et la stabilité émotionnelle sur la maladie d'un patient
 - 2.1.2. Appuyer et fournir des conseils à un patient sur les soins de fin de vie, l'aiguillage vers les soins palliatifs et identifier la pertinence et les stratégies d'accès aux conseils en matière de deuil
- 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources, y compris les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels

3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels

- 3.1. Présenter des renseignements à un patient et aux membres de sa famille, aux collègues et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
 - 3.1.1. Décrire la possibilité de participer à un essai clinique, y compris la capacité de communiquer et de gérer l'incertitude médicale

4. Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun

- 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
- 4.2. Respecter la diversité et la différence, ce qui inclut les effets de la problématique hommes-femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
- 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
- 4.4. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
- 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, par exemple pour l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence de colère, de confusion et d'incompréhension

5. Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical

- 5.1. Produire des dossiers clairs, exacts, éclairés, appropriés et en temps opportun sur les contacts cliniques et les plans
- 5.2. Présenter efficacement des rapports verbaux au sujet des contacts cliniques et des plans
 - 5.2.1. Faire un sommaire clair, bref, et précis des problèmes du patient, adapté au milieu clinique ou à la présentation formelle
- 5.3. Présenter efficacement au public ou aux médias l'information relative à une question médicale

Collaborateur

Définition :

Comme *collaborateurs*, les radio-oncologues travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du radio-oncologue à d'autres professionnels
- 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités des autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé, dont les responsables de la planification des traitements, les radiophysiciens médicaux, les radiothérapeutes, le personnel infirmier en radiothérapie, les autres médecins spécialisés
- 1.3. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
 - 1.3.1. Faire preuve d'ouverture d'esprit en évaluant les soins de santé complémentaires ou alternatifs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels et à des groupes de patients
- 1.5. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, prodiguer des soins et revoir d'autres tâches, notamment concernant des problèmes de recherche, la formation, l'examen de programmes ou des responsabilités administratives
- 1.6. Participer de façon efficace aux réunions d'équipes interprofessionnelles, y compris les comités de thérapie des cancers
- 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité

- 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
 - 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
 - 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé, le cas échéant
- 2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre**
- 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
 - 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
 - 2.3. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
 - 2.4. Respecter les différences, et s'attaquer aux malentendus, à ses propres limites et à celles des autres professionnels
 - 2.5. Reconnaître leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
 - 2.6. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle et suggérer ou instaurer les changements appropriés

Gestionnaire

Définition :

Comme *gestionnaires*, les radio-oncologues participent à part entière à la vie d'organisations prodiguant des soins de santé où ils gèrent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

- 1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé**
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
 - 1.1.1. Faire valoir l'importance du partage des responsabilités visant la prestation des soins de santé dans un milieu pluridisciplinaire et interprofessionnel, et des soins continus dans la collectivité
 - 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration systématique des processus de maintien de la qualité, y compris les initiatives sur la sécurité des patients
 - 1.2.1. Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients en radio-oncologie, en ayant recours aux données probantes disponibles et aux pratiques exemplaires
 - 1.2.1.1. Passer en revue la procédure d'agrément des établissements relative à l'utilisation des rayonnements ionisants, ainsi que le rôle

de la Commission canadienne de sûreté nucléaire relatif aux normes de sécurité pour les patients et le public lors de l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins thérapeutiques

- 1.2.2. Participer aux processus de vérification, d'amélioration de la qualité, de gestion du risque, du signalement des incidents, et de la gestion des plaintes dans un milieu hospitalier et dans un milieu ambulatoire
- 1.2.3. Déterminer les rapports coûts-efficacité, la limitation des coûts, l'efficacité et l'efficience qui s'appliquent au choix d'interventions préventives ou diagnostiques/thérapeutiques
- 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la radio-oncologie, y compris les rôles des médecins
- 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations
- 1.5. Décrire les facteurs à considérer dans la planification des besoins de la population en matière de ressources humaines et matérielles pertinentes pour assurer un accès approprié aux services de radiothérapie

2. Gérer efficacement leur pratique en radio-oncologie et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
 - 2.1.1. Apprécier l'importance de la ponctualité et de la gestion du temps, tout particulièrement dans un milieu de travail d'équipe
- 2.2. Gérer une pratique, notamment les ressources financières et humaines
- 2.3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
- 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée aux fins des soins aux patients

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

- 3.1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part
 - 3.1.1. Aborder la problématique des avantages, des désavantages et des coûts des programmes de prévention, de dépistage et de traitement des cancers
 - 3.1.2. Comparer les avantages, les désavantages et les coûts relatifs de la prestation des soins dans divers milieux, dont le rôle de diverses formes de prestation des soins de santé, notamment en milieu hospitalier ou dans des centres régionaux de lutte contre le cancer, dans des cliniques ambulatoires,

dans des cabinets privés, les soins à domicile, les soins chroniques et les soins palliatifs

- 3.1.3. Éviter toute investigation ou toute hospitalisation superflue
- 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour prodiguer des soins dont le coût est approprié
 - 3.2.1. Participer à des programmes d'assurance de la qualité et de rentabilité des dépenses
 - 3.2.2. Faire un usage judicieux de technologies complexes
 - 3.2.2.1. Démontrer une compréhension du coût relatif de nouvelles technologies et des données probantes à l'appui de leur application

4. Jouer, le cas échéant, des rôles d'administrateur et de chef de file

- 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
- 4.2. Diriger ou collaborer à l'instauration de changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé (p. ex., horaires de travail)

Promoteur de la santé

Définition :

Comme *promoteurs de la santé*, les radio-oncologues utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients individuels dans le cadre des soins aux patients

- 1.1. Définir les besoins sanitaires d'un patient individuel
- 1.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins, notamment des programmes d'abandon du tabac, de prévention et de prise en charge de l'obésité, et d'exercices
- 1.3. Identifier des occasions de pression, d'action ou d'intervention visant la sécurité des patients
- 1.4. Décrire des stratégies visant à faciliter l'accès aux ressources communautaires pertinentes pour les patients et les familles
- 1.5. Reconnaître la possibilité qu'il y puisse y avoir des intérêts divergents entre la promotion de la santé de patients individuels et de l'ensemble de la collectivité

2. Répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent
- 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y réagir de la façon appropriée
- 2.3. Comprendre la possibilité et la problématique des intérêts divergents entre les collectivités servies, y compris leurs propres intérêts divergents

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Définir les déterminants de la santé, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée

4. Promouvoir la santé de patients individuels, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
- 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
- 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme, et les conflits d'intérêts
- 4.5. Comprendre la possibilité de conflits d'intérêts entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire ou gardien
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients
 - 4.6.1. Décrire le rôle d'intervenant qui incombe à la profession face aux questions de radioprotection

Érudit

Définition :

Comme *érudits*, les radio-oncologues font preuve d'un engagement continu envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir

- 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Procéder à une vérification de la pratique personnelle
- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence d'un changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
- 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
- 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques

3. Faciliter, le cas échéant, l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants

- 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
- 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
- 3.3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers
- 3.4. Démontrer des techniques efficaces de présentation de conférences ou d'exposés
- 3.5. Évaluer un contact d'enseignement et y réfléchir
- 3.6. Fournir une rétroaction efficace
- 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement

4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles

- 4.1. Décrire les principes de la recherche et de l'enquête scientifique

- 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
- 4.3. Poser une question érudite
- 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
- 4.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
- 4.6. Diffuser les résultats d'une étude
- 4.7. Reconnaître et offrir la possibilité de participer à un essai clinique dans des situations appropriées
- 4.8. Démontrer une connaissance des principes de radio-oncologie par l'achèvement d'un projet d'érudition en radio-oncologie

Professionnel

Définition :

Comme *professionnels*, les radio-oncologues se consacrent à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

Compétences clés et habilitantes : Les radio-oncologues peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
 - 1.1.1. Faire preuve de fiabilité (d'honnêteté, de confidentialité) à l'égard des patients, des membres de leur famille et des collègues
- 1.2. Démontrer leur dévouement à dispenser des soins de la plus grande qualité et de maintenir leur compétence et notamment la participation aux processus d'examen des pairs
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
 - 1.3.1. Décrire les principes et les problèmes fondamentaux de l'éthique médicale, et notamment le respect des personnes, l'autonomie, la bienfaisance, la non-malfaisance, la justice, la confidentialité, le plus grand intérêt du patient, la franchise, les conflits d'intérêts, les soins de fin de vie, les directives préalables, et l'allocation des ressources
 - 1.3.2. Faire preuve de tolérance de l'ambiguïté, de l'incertitude et de la possibilité d'errer dans la prise de décision éthique
- 1.4. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN RADIO-ONCOLOGIE (2012)

- 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
 - 1.6. Maintenir des relations appropriées avec les patients
- 2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession**
- 2.1. Comprendre les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
 - 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique médico-légale courante
 - 2.2.1. Décrire les principes de la responsabilité médico-légale, notamment la responsabilité fiduciaire, le devoir de diligence, le manquement à une obligation, la norme de diligence et les préjudices
 - 2.3. Expliquer les principes de l'éthique de la recherche
 - 2.4. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
 - 2.5. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir
 - 2.6. Participer à l'examen de pairs
- 3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique**
- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
 - 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
 - 3.2.1. Être prêt à accepter des évaluations de sa compétence professionnelle par des pairs ou par un superviseur
 - 3.3. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

Le document doit être revu par le Comité de spécialité en radio-oncologie d'ici le 31 décembre 2018.

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – juin 2012

MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – Bureau de l'éducation spécialisée – mai 2017